

## PASS CLUB



(A remplir par l'athlète et à transmettre au club)

VALIDITE DU PASS CLUB : 1 MOIS / UTLISABLE UNE SEI	ULE FOIS PAR ATHLETE
DATE DE DEBUT : DATE DE FIN	:
LE CLUB DOIT ENVOYER DANS LES PLUS BREFS D DIRECTEMENT AU SIEGE FEDERAL A L'ADRESSI 2 rue de la Justice 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	
1) INTORMATIONS CLOB	
NOM DU CLUB BOURGES TRIATHLON	
NUMERO D'AFFILIATION DU CLUB : 17003	Cachet et signature du club
2 INFORMATIONS ATHLETES	
NOM :	
PRENOM :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL ET VILLE :	
DATE DE NAISSANCE :	
EMAIL :	
TELEPHONE :	
3 ASSURANCE ET NEWSLETTER	Signature de l'athlète
<ul> <li>ASSURANCE</li> <li>Le soussigné est informé :</li> <li>Qu'il bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues civile souscrit par la F.F.TRI. auprès d'ALLIANZ,</li> <li>Que le Pass Club ne comprend aucune garantie d'assurance de personne,</li> </ul>	au contrat d'assurance de responsabilité

## NEWSLETTER

responsabilité civile fédérale.

J'accepte de recevoir par courriel ou courrier postal des informations de la F.F.TRI. et/ou des offres commerciales préférentielles de la part des partenaires de la F.F.TRI.

dommages corporels auxquels sa pratique sportive - la pratique sportive se son enfant - peut l'exposer.

OUI

pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

Qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les

Que son vélo - le vélo de son enfant - ne bénéficie d'aucune couverture assurance. Les dégâts matériels qu'il - que son enfant -

Que les dégâts que des tiers pourraient occasionner à son vélo - au vélo de son enfant - ne sont pas couverts par l'assurance

□ NON